



Pacs, propriété des biens

Par **alfinette**, le **04/02/2016** à **14:07**

Bonjour,

je ne sais pas trop par où commencer mais voilà je vis depuis 5 ans avec mon conjoint, nous sommes pacsés depuis un an mais nous traversons une crise dans notre couple actuellement assez importante.

En effet nous allons de disputes en disputes à chaque fois pour des broutilles, c'est une sorte de mal être qui s'est installés car il se sent comme un "squatteur" à la maison.

Je m'explique: quand nous nous sommes rencontrés cela faisais 2 ans que j'étais divorçais, divorce qui ne s'etait pas tres bien passé (vente d'une maison sous la contrainte de certaine conditions concernant la garde de nos trois enfants, violences injures et j'en passe...) bref cela faisant je m'etait acheté (tres difficilement avec le peu de pecule recupéré et un tres lourd credit) un appartement qui m'avais permis de reprendre pied et goût à la vie.

J'ai donc ensuite rencontré mon conjoint, nous avons décidé de vivre ensemble, nous avons eu une fille qui a maintenant 2 ans et par "la force des choses" tout est à mon nom bien qu'il participe (et je ne l'ai jamais nié) nous vivons tous dans mon appartement.

Je cherche donc une solution pour qu'il se sente chez lui le déménagement étant actuellement impossible car je suis handicapée et qu'aucune banque ne peut consentir actuellement à nous octroyer un prêt suffisant pour acheter un bien suffisant pour accueillir notre grande famille.

Comment faire pour officialisé une sorte de liste de biens mobilier qui lui appartiennent sachant que toute les factures sont à mon nom comment faire pour officialiser sa participation financière active avant que le pire n'arrive ??

Par amajuris, le 04/02/2016 à 17:52

bonjour,

vous pouvez vendre ou donner à votre partenaire une partie de votre appartement, vous serez alors en indivision et si vous vous séparez, vous risquez de rencontrer le même problème que lors de votre divorce.

en plus cette modification de propriété immobilière n'est pas gratuite.

voyez un notaire pour savoir si une solution existe dans votre cas.

salutations